

RCS : VANNES Code greffe : 5602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de VANNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00310 Numéro SIREN : 448 465 252 Nom ou dénomination : LB LES ROCHES

Ce dépôt a été enregistré le 03/04/2019 sous le numéro de dépôt 1900

LB LES ROCHES

Société À Responsabilité Limitée au capital de 15 000 euros
Siège social : Angle des rues Henri Dunant et Robert Schumann
56000 VANNES (Morbihan)
448 465 252 RCS VANNES

Déposé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Vannes

Le 03 AVR 2019

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 MARS 2015

2019 B 1900

L'an deux mille quinze,
et le trente et un mars à quinze heures,

Les associés de la société LB LES ROCHES se sont réunis en assemblée générale ordinaire
au siège social, sur convocation de la gérance.

Sont présents ou représentés:

- Monsieur Stéphane LE BIHAN, propriétaire de	555 parts
- Madame Maryse LE BIHAN , propriétaire de	555 parts
- la société SELIMA, propriétaire de	390 parts
soit un total de	1.500 parts

sur les mille cinq cents (1.500) parts composant le capital social.

Monsieur Stéphane LE BIHAN préside la séance en sa qualité de gérant associé.

Il constate que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité
requis de plus de la moitié des parts sociales.

Monsieur le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les pouvoirs des associés représentés par des mandataires,
- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 30 septembre 2014,
- la feuille de présence,
- le texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés plus de quinze
jours avant la date de la présente assemblée et que ces derniers ont eu la possibilité de poser,
pendant ce même délai, toutes questions à la gérance, ce dont l'assemblée lui donne acte.

SLB

Puis Monsieur le président rappelle l'ordre du jour de la présente assemblée:

- Rapport de gestion sur les opérations et les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2014,
- Rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce,
- Approbation des comptes et des conventions ; affectation des résultats,
- Quitus à la gérance,
- Pouvoirs pour formalités,
- Questions diverses.

Madame la présidente donne ensuite lecture des rapports de la gérance et ouvre la discussion. Personne ne demandant la parole, elle met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 30 septembre 2014, les approuve tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

Conformément aux dispositions de l'article 223 du Code général des impôts, l'assemblée générale constate que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus entier et sans réserves de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 30 septembre 2014, s'élevant à 106.259,80 euros, en totalité au compte « AUTRES RESERVES ».

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les conditions d'exécution des conventions conclues entre Monsieur Stéphane LE BIHAN et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce.



Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés votants, Monsieur Stéphane LE BIHAN s'étant abstenu pour l'approbation de cette résolution et ses parts n'ayant pas été prises en compte pour le calcul de la majorité.

QUATRIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les conditions d'exécution des conventions conclues entre Madame Maryse LE BIHAN et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés votants, Madame Maryse LE BIHAN s'étant abstenue pour l'approbation de cette résolution et ses parts n'ayant pas été prises en compte pour le calcul de la majorité.

CINQUIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la gérance.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal line.

ecodis@ecodisconseils.fr - www.ecodisconseils.fr

22, rue Jean Jaurès
CS 31906
29219 Brest Cedex 2
Tél. 02 22 24 13 80
Fax 02 22 24 14 15

3 allée de la Grande Egalonne
Bâtiment B
35740 Pacé
Tél. 02 22 24 13 80
Fax 02 22 43 82 00

Déposé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Vannes

Le 03 AVR 2019

2019 B 1900

SARL LB LES ROCHES

Angle des rues Henri Dunant

56000 VANNES

Plaquette

Exercice du 01/07/2013 au 30/09/2014

Certifié conforme à l'original

Attestation d'Expert Comptable**MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS**

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 01/01/1900, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SARL LB LES ROCHES relatifs à l'exercice du 01/07/2013 au 30/09/2014.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 0 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montant en euros
Total bilan	451 004
Chiffre d'affaires	2 282 876
Résultat net comptable (Bénéfice)	106 260

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à BREST CEDEX 2
Le 12/12/2014

Marie Pierre Omnes
Expert-Comptable

Bernard Trévien
Expert-Comptable



Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/09/14	Net au 30/06/13
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	2 303.68	2 303.68		
Fonds commercial	39 700.00		39 700.00	39 700.00
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outilla	154 950.23	110 003.96	44 946.27	
Autres immobilisations corporelles	131 457.86	83 866.76	47 591.10	3 172.36
Immobilisations financières				
Autres titres immobilisés	30.30		30.30	15.00
Autres immobilisations financières	7 600.00		7 600.00	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	336 042.07	196 174.40	139 867.67	42 887.36
Stocks				
Marchandises	95 847.00		95 847.00	71 069.00
Créances				
Clients et comptes rattachés	9 050.41		9 050.41	3 807.70
Fournisseurs débiteurs	7 399.26		7 399.26	
Etat, Impôts sur les bénéfices	6 741.50		6 741.50	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	13 221.33		13 221.33	4 313.07
Autres créances	4 704.80		4 704.80	3 269.17
Divers				
Disponibilités	161 895.31		161 895.31	81 978.88
Charges constatées d'avance	12 276.51		12 276.51	5 968.97
TOTAL ACTIF CIRCULANT	311 136.12		311 136.12	170 406.79
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	647 178.19	196 174.40	451 003.79	213 294.15

Bilan

	Net au 30/09/14	Net au 30/06/13
PASSIF		
Capital social ou individuel	15 000.00	15 000.00
Réserve légale	1 500.00	1 500.00
Autres réserves	9 981.54	9 956.84
Résultat de l'exercice	106 289.80	24 701.56
TOTAL CAPITAUX PROPRES	132 771.34	26 488.40
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Découverts et concours bancaires	33.00	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	33.00	
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	36 769.31	49 172.62
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	163 919.37	102 304.96
Personnel	24 147.86	15 382.00
Organismes sociaux	39 364.37	16 456.00
Etat, Impôts sur les bénéfices	35 952.00	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	333.33	
Autres dettes fiscales et sociales	12 994.81	1 821.17
Dettes fiscales et sociales	112 792.37	33 659.17
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 748.40	
Autres dettes		1 675.86
TOTAL DETTES	318 262.45	186 812.61
TOTAL PASSIF	451 003.79	213 294.15

Compte de résultat

	du 01/07/13 au 30/09/14 15 mois	du 01/07/12 au 30/06/13 12 mois
PRODUITS		
Ventes de marchandises	2 252 058.28	1 116 890.09
Production vendue	30 817.98	39.58
Autres produits	5 113.52	2 647.71
Total	2 287 989.78	1 119 577.38
CONSOMMATION M/SES & MAT		
Achats de marchandises	1 787 443.08	858 721.25
Variation de stock (m/ses)	-24 778.00	1 071.00
Autres achats & charges externes	213 063.74	101 063.56
Total	1 975 728.82	960 855.81
MARGE SUR M/SES & MAT	312 260.96	158 721.57
CHARGES		
Impôts, taxes et vers. assim.	21 248.69	9 340.71
Salaires et Traitements	201 284.29	107 472.61
Charges sociales	50 865.89	31 032.21
Amortissements et provisions	5 805.22	8 315.78
Autres charges	2 082.32	317.99
Total	281 286.41	156 479.30
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	30 974.55	2 242.27
Charges financières	1 753.32	1 448.00
Résultat financier	-1 753.32	-1 448.00
RÉSULTAT COURANT	29 221.23	794.27
Produits exceptionnels	116 369.95	208.53
Charges exceptionnelles	560.38	978.10
Résultat exceptionnel	115 809.57	-769.57
Impôts sur les bénéfices	38 771.00	
RESULTAT DE L'EXERCICE	106 259.80	24.70

Soldes intermédiaires de Gestion

	du 01/07/13 au 30/09/14 15 mois	du 01/07/12 au 30/06/13 12 mois
Ventes de marchandises	2 252 058.28	1 116 890.09
Coût d'achats marchandises vendues	1 762 665.08	859 792.25
MARGE COMMERCIALE	489 393.20	257 097.84
Production vendue	30 817.98	39.58
MARGE DE PRODUCTION	30 817.98	39.58
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	2 282 876.26	1 116 929.67
MARGE BRUTE GLOBALE	520 211.18	257 137.42
Autres achats et charges externes	213 063.74	101 063.56
VALEUR AJOUTÉE	307 147.44	156 073.86
Impôts, taxes et verst assimilés	21 248.69	9 340.71
Charges de personnel	252 150.18	138 504.82
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	33 748.57	8 228.33
Reprises s/ charges et Transferts	4 800.12	2 525.87
Autres produits	313.40	121.84
Dot. amortissements et provisions	5 805.22	8 315.78
Autres charges	2 082.32	317.99
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	30 974.55	2 242.27
Charges financières	1 753.32	1 448.00
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	29 221.23	794.27
Produits exceptionnels	116 369.95	208.53
Charges exceptionnelles	560.38	978.10
Résultat exceptionnel	115 809.57	-769.57
Impôts sur les bénéfices	38 771.00	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	106 259.80	24.70

Annexes aux comptes annuels

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL LB LES ROCHES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2014, dont le total est de 451 004 euros

et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 106 260 euros.

L'exercice a une durée de 15 mois, recouvrant la période du 01/07/2013 au 30/09/2014.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 12/12/2014 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2014 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22/06/1999, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l'autorité des normes comptables.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets :
12 mois
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Faits caractéristiques

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

Exercice de 15 mois ; Date de clôture décalée au 30/09/2014

Prise en location gérance du Carrefour City de Vannes en 04 2014.

Fin d'exploitation du Marché plus de Cholet en 06 2014, puis mise en location gérance du fonds à cette date, avec passage sous l'enseigne "Carrefour Express"

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	39 700			39 700
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 304			2 304
Immobilisations incorporelles	42 004			42 004
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	132 296	46 693	24 039	154 950
- Installations générales, agencements aménagements divers	82 996	45 840	3 738	125 098
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 748	3 197	584	6 360
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	219 039	95 731	28 362	286 408
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	15	15		30
- Prêts et autres immobilisations financières		7 600		7 600
Immobilisations financières	15	7 615		7 630
ACTIF IMMOBILISE	261 058	103 346	28 362	336 042

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		95 731	7 615	103 346
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		95 731	7 615	103 346
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		28 362		28 362
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		28 362		28 362

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2014
Éléments achetés	39 700
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	39 700

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 304			2 304
Immobilisations incorporelles	2 304			2 304
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	132 296	1 747	24 039	110 004
- Installations générales, agencements aménagements divers	79 970	3 768	3 178	80 560
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 601	291	584	3 307
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	215 867	5 805	27 801	193 871
ACTIF IMMOBILISE	218 171	5 805	27 801	196 174

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 60 994 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	7 600		7 600
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	9 050	9 050	
Autres	32 067	32 067	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	12 277	12 277	
Total	60 994	53 394	7 600
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
R.r.r. à obtenir & av non rec.	6 843
Div-produits à recevoir	2 000
Total	8 843

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 15 000.00 euros décomposé en 1 500 titres d'une valeur nominale de 10.00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 318 262 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	33	33		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	163 919	163 919		
Dettes fiscales et sociales	112 792	112 792		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 748	4 748		
Autres dettes (**)	36 769	36 769		
Produits constatés d'avance				
Total	318 262	318 262		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés	36 769			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fac non parv-fournisseurs	27 193
Interets courus a payer	33
Dettes pour conges a payer	19 331
Provisions 13eme mois + vacances	3 305
Charg soc pour conges payes	4 953
Ch soc/prov 13eme mois	760
Cotisations exploitant	4 454
Dettes provionnes conges payes	238
Contribution cfe	4 481
Contribution cvae	275
Taxe apprentissage	774
Taxe formation continue	680
Taxe csss	2 901
Taxes grandes surfaces	3 644
Total	73 022

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Assur multirisq avance	535		
Autres charges d avance	11 742		
Total	12 277		